



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Vue d'ensemble du Rapport sur l'emploi
dans le monde 2004-05****I. Introduction**

1. Le *Rapport sur l'emploi dans le monde 2004-05*, publié par le Bureau en décembre 2004, est le cinquième d'une série de rapports du BIT offrant une perspective internationale sur les questions actuelles en matière d'emploi. Il traite trois thèmes qui sont complémentaires: l'emploi, la productivité et la réduction de la pauvreté. L'OIT a depuis longtemps fait de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté ses chevaux de bataille, que ce soit dans ses travaux de recherche, dans les politiques qu'elle préconise ou dans son programme de coopération technique. Aujourd'hui, les déséquilibres, asymétries et inégalités qui coïncident avec l'interdépendance économique mondiale ne peuvent que la conforter dans cette voie. Moins courante est l'association des questions de l'emploi et de la réduction de la pauvreté à celle de la productivité, troisième thème du présent rapport.
2. Augmenter la productivité permet d'offrir aux hommes et aux femmes qui travaillent le revenu et les ressources dont ils ont besoin pour sortir de la pauvreté. Avec des emplois décents et productifs, les travailleurs peuvent investir dans la santé et l'éducation de leurs enfants et donc dans l'avenir de leur pays. A cet égard, le rapport contribue à la mise en œuvre de l'Agenda global pour l'emploi et à la promotion du travail décent et productif.
3. Fondamentalement, l'étude conjointe des trois questions trouve sa justification dans une simple constatation: comme une grande partie des pauvres de la planète travaillent, ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas d'activité économique qu'ils sont pauvres mais parce que cette activité est insuffisamment productive. A l'évidence, si ceux qui travaillent – en particulier les 550 millions de travailleurs extrêmement pauvres – pouvaient gagner plus, la pauvreté reculerait. Ce n'est donc pas n'importe quel travail qui peut faire sortir les gens de la pauvreté, mais du travail productif. Il s'ensuit que, pour la plupart des pays du monde, il est insuffisant de juger l'état du marché du travail à l'aide des seuls critères du «chômage» et de l'«emploi».

II. La controverse sur la productivité: une explication simple

4. Si l'amélioration de la productivité comporte manifestement autant d'avantages, pourquoi suscite-t-elle une telle diversité d'opinions: des inconditionnels pour qui elle est la seule voie d'accélération de la croissance économique aux plus circonspects? La réponse est que la progression de la productivité et la croissance de l'emploi peuvent être – et le sont souvent – inversement proportionnelles, la première risquant d'entraîner des suppressions d'emplois. En l'occurrence, la crainte qu'inspirent les conséquences potentielles des gains de productivité est amplement justifiée et, de nos jours, la montée de l'interdépendance économique mondiale l'avive encore.
5. Sur le long terme, il n'y a pas forcément contradiction entre croissance de la productivité et croissance de l'emploi. Les faits corroborent largement cette affirmation. L'histoire économique montre que, sur la durée, la croissance de la production, l'emploi et la productivité suivent une même courbe ascendante (voir l'exemple de l'encadré 1). Toutefois, cela ne veut pas dire que l'évolution de chaque variable est linéaire ou similaire dans tous les pays. Dans certains pays, en effet, la productivité stagne ou recule bien au-delà du court terme.

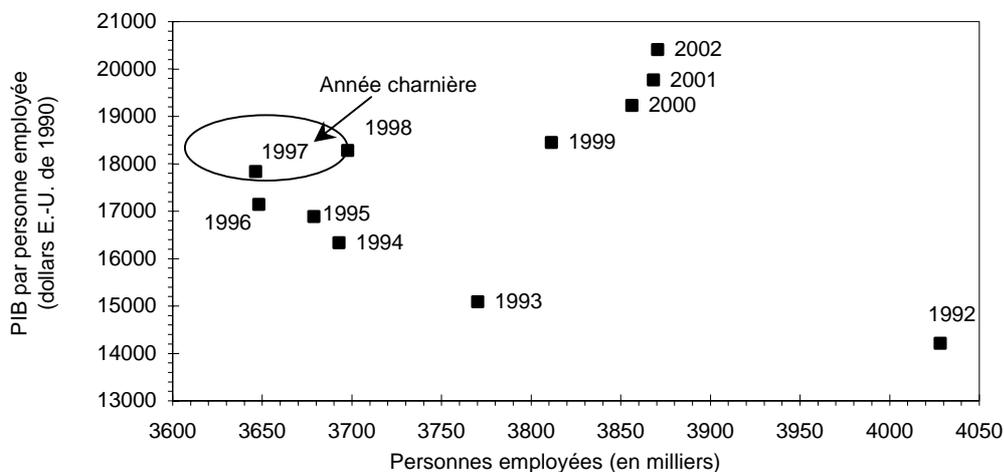
Encadré 1. Productivité du travail et emploi en Hongrie

L'économie hongroise offre un exemple intéressant de l'interaction emploi-productivité résultant de la transformation structurelle exigée par le passage de l'économie planifiée à l'économie de marché. Comme dans tous les pays à économie planifiée, le plein emploi était maintenu au prix d'un énorme chômage déguisé. Entre 1992, début de la phase de transition, et 1997, près de 2 millions d'emplois ont été supprimés. La production a diminué mais dans une proportion qui était sans commune mesure avec le recul de l'emploi, ce qui s'est traduit par un accroissement considérable de la productivité du travail. La reprise de l'activité économique enregistrée après 1997 a ouvert une période de création d'emplois qui s'est également accompagnée d'un accroissement continu de la productivité.

Cette période de l'histoire de la Hongrie se divise grosso modo en deux phases: de 1992 à 1997 et de 1998 à 2002 (voir le graphique ci-dessous). Au cours de la première phase, l'emploi a diminué et la productivité a augmenté en raison principalement de la réduction des effectifs des entreprises publiques, due à la nécessité de rendre ces entreprises rentables.

Les réformes, introduites en 1995, ont encouragé l'investissement étranger direct et stimulé les exportations. En s'insérant dans le réseau de production européen, la Hongrie a réussi à obtenir des taux de croissance élevés à partir du milieu des années quatre-vingt-dix, ce qui lui a permis de créer des emplois. Parallèlement, grâce à un mode de gestion plus rationnel, les entreprises ont réalisé des gains de productivité.

Productivité du travail et emploi en Hongrie, 1992-1997 et 1998-2002



Source: Román, Z., 2003, «Labour productivity and employment in the Hungarian economy», document préparatoire pour le *Rapport sur l'emploi dans le monde 2004-05*, non publié (Secteur de l'emploi, Unité des tendances de l'emploi, BIT, Genève).

6. Bien entendu, pour le travailleur qui perd son emploi à cause des gains de productivité réalisés, savoir qu'il s'agit là d'un «coût d'adaptation de brève durée» est une piètre consolation. Le fait que des suppressions d'emplois auront lieu plaide en faveur d'une préparation, sur les plans institutionnel et politique, de façon à stimuler à la fois l'offre et la demande de main-d'œuvre. L'offre pourrait être stimulée par le biais de dispositifs d'intermédiation mis en place par les services publics et privés de l'emploi. Il est également essentiel de stimuler la demande et c'est pourquoi de nombreux pays engagent des dépenses contracycliques ou adaptent leur politique monétaire au cours du cycle conjoncturel pour ralentir le déclin de la demande globale et encourager l'investissement.
7. Une vision simplement axée sur la relation inverse de l'emploi et de la productivité est trop étroite. Dans les faits, le recul de l'emploi qui accompagne la croissance de la productivité est une «étape normale» du processus de développement. A mesure que les pays passent graduellement d'une économie agricole à relativement faible valeur ajoutée à une économie manufacturière et de services à plus forte valeur ajoutée, la productivité globale augmente. A tous les stades de développement, la croissance de la productivité favorise la transformation structurelle des pays. Elle peut aussi favoriser la réduction de la pauvreté. Le *Rapport sur l'emploi dans le monde* démontre, données à l'appui, que les effets de l'augmentation de la productivité et de l'emploi sur la réduction de la pauvreté se font le plus sentir lorsque les deux augmentent là où la pauvreté est le plus répandue.

III. Principaux repères pour l'action du Rapport sur l'emploi dans le monde 2004-05

8. Le *Rapport sur l'emploi dans le monde 2004-05* analyse, données à l'appui, l'impact de la productivité sur la croissance de l'emploi et sur la réduction de la pauvreté. Il examine quatre questions qui sont essentielles pour réduire le déficit de travail décent dans le monde et, en ce qui concerne l'action à mener, il préconise un juste équilibre entre croissance de l'emploi et croissance des revenus et entre accroissement de la productivité et réduction de la pauvreté.

Emploi: contradictions et complémentarité

9. Cette partie du rapport contient une description du cadre économique général permettant d'analyser croissance de la productivité et croissance de l'emploi. La relation inverse parfois constatée entre l'emploi et la productivité est le fait d'une vision tronquée, basée sur des considérations propres à une entreprise donnée et à une période donnée. Elle se manifeste surtout au fil du cycle conjoncturel mais elle peut aussi se prolonger dans le temps. Par exemple, dans l'agriculture – et aussi dans l'industrie manufacturière de nombreux pays –, l'augmentation constante de la productivité associée au recul de l'emploi est une tendance séculaire.
10. Quelle que soit l'origine des gains de productivité, ceux-ci donnent lieu au niveau macroéconomique à des ajustements qui finissent bel et bien par stimuler l'emploi. Néanmoins, cette issue favorable peut être compromise dans deux cas. Premièrement, si le rapport entre croissance de la productivité et croissance de l'emploi s'est détérioré à cause de l'interdépendance économique croissante et de la mobilité accrue des facteurs de production. Par exemple, le débat qui agite actuellement les Etats-Unis porte essentiellement sur la vague de délocalisations induite par les technologies de l'information et de la communication (TIC) au cours de la récente reprise économique. Le phénomène s'est traduit par des gains de productivité non négligeables, et jusqu'à une date récente une croissance anémique de l'emploi dans le pays. On peut affirmer que les TIC ont déclenché une nouvelle division internationale du travail en vertu de laquelle toute

tâche du secteur tertiaire relevant de l'informatique – la saisie de données ou la conception de logiciels par exemple – peut être accomplie dans des zones qui jouissent d'avantages comparatifs sur le plan des coûts.

11. Comme il a été noté au paragraphe 6 ci-dessus, il est plus sûr, dans ces conditions, de préconiser la modernisation des institutions du marché du travail de telle sorte que celles-ci soient équipées pour suivre le rythme de l'évolution structurelle – de plus en plus rapide – de l'économie. D'où la nécessité de mettre en place des mesures de stimulation de l'offre et, en particulier, de proposer une formation professionnelle adaptée à la future demande de main-d'œuvre.
12. Cela soulève une autre question, à savoir: le stade de développement auquel se trouve une économie donnée modifie-t-il le résultat de l'analyse des avantages macroéconomiques de la croissance de la productivité? A ce propos, deux remarques s'imposent. La première est inspirée par le constat que certaines régions du monde n'ont pas bénéficié des avantages de la croissance de la productivité, de l'emploi et de la production.
13. La deuxième remarque concerne la question de savoir si, dans le contexte de chômage ou de sous-emploi généralisé qui les caractérise, les pays en développement peuvent mettre en œuvre une politique vouée à la promotion de la productivité. En d'autres termes, les pouvoirs publics ont-ils le choix entre favoriser l'emploi ou favoriser la croissance de la productivité?
14. Au niveau politique, la réponse est que l'action doit porter sur les deux à la fois: il faut stimuler en même temps la croissance de l'emploi et la croissance de la productivité. De plus, l'amélioration de la productivité est vitale pour les entreprises qui affrontent la concurrence mondiale, indépendamment de ses répercussions sur l'emploi. Par conséquent, dire à ces entreprises de renoncer à la productivité au profit de l'emploi serait contraire à leur intérêt. En effet, cela contient implicitement l'hypothèse d'une aggravation des inégalités puisque, à un stade avancé de croissance économique, c'est la productivité qui joue le rôle principal.
15. A ce propos, une stratégie de développement fondée sur une utilisation intensive de la main-d'œuvre n'est pas nécessairement incompatible avec la recherche de la productivité. L'emploi salarié dans le secteur moderne à forte intensité de main-d'œuvre est plus productif que les activités auxquelles il se substitue. Une stratégie garantissant une utilisation optimale du facteur qui existe en abondance – le travail – peut donc être créatrice d'emplois et génératrice de productivité.
16. Enfin, il est généralement admis que la croissance économique résulte du déplacement des ressources consacrées à des activités en déclin vers des activités nouvelles à plus forte valeur ajoutée. S'agissant de l'action à mener, il est judicieux, pour s'attaquer au déficit de travail décent dans l'immédiat, d'orienter l'action vers les secteurs dans lesquels *se trouve effectivement la main-d'œuvre*. L'attention se porte alors en priorité, d'une part, sur le secteur informel et, d'autre part, sur le secteur des services, en pleine expansion, dans lequel, au regard des critères du travail décent, le meilleur côtoie le pire et qui a enregistré des gains tant sur le plan de la productivité que de l'emploi.
17. Pour accroître la productivité et l'emploi afin d'obtenir une croissance durable, il faut adopter une double stratégie consistant à investir dans les secteurs dynamiques tout en renforçant les capacités dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. Se contenter d'investir dans les secteurs à croissance rapide en essayant de «brûler les étapes», risque de ne pas être suffisant pour réduire la pauvreté. En effet, ces secteurs ne sont pas forcément ceux qui emploient la majorité des pauvres et ils exigent en général des compétences et un niveau de formation que ceux-ci n'ont pas.

18. Le cas de l'Inde en est une bonne illustration. En effet, le secteur indien des TIC, en pleine expansion, emploie à l'heure actuelle 800 000 personnes et devrait en employer 2 millions d'ici à 2008¹, mais le reste de l'économie ne crée pas suffisamment d'emplois pour une population active de plus de 400 millions de personnes, dont les deux tiers sont dans le secteur rural et n'ont pas le niveau d'instruction et de qualification nécessaire pour travailler dans les TIC. Il s'agit donc d'élargir le secteur des TIC et de le relier davantage aux secteurs économiques à forte intensité de main-d'œuvre. Parallèlement, les travailleurs ont besoin des qualifications et de la formation requises pour être préparés à travailler dans les secteurs dynamiques.

Le rôle de l'agriculture dans le développement

19. Nous avons vu plus haut que le développement économique passait généralement par le déclin de l'emploi agricole résultant de l'augmentation de la productivité. En effet, on a longtemps considéré que le développement commençait lorsque l'emploi diminuait en valeur absolue.
20. Dans le secteur agricole, les principales caractéristiques de la relation productivité/emploi tiennent à la nature même de la production agricole. En effet, lorsque le niveau de vie augmente, la part de leur budget que les individus consacrent à la nourriture diminue. Il s'ensuit que l'accroissement de la production obtenu grâce à l'amélioration de la productivité agricole n'entraîne pas une augmentation équivalente de la demande et que, par conséquent, l'emploi décline.
21. Pourtant, 75 pour cent des pauvres de la planète vivent dans des régions rurales dont l'économie repose sur l'agriculture. En effet, le secteur agricole emploie 40 pour cent de la main-d'œuvre des pays en développement et représente plus de 20 pour cent du PIB de ces pays. La famille des Nations Unies s'est fixé un objectif ambitieux: réduire de moitié le nombre de ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté d'ici à 2015. Tout effort sérieux pour réaliser cet objectif doit prendre en compte à la fois la dimension géographique et la dimension sectorielle puisque, d'une part, la majeure partie des populations les plus défavorisées du monde vivent dans les zones rurales de l'Asie et de l'Afrique subsaharienne et que, d'autre part, ces populations tirent l'essentiel de leurs revenus de l'agriculture.
22. Sur la durée, pour qu'il y ait développement économique et déplacement des secteurs peu productifs vers les secteurs très productifs, les pouvoirs publics ont une très importante fonction d'accompagnement à jouer – sur les plans de l'investissement, de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'infrastructure. Bien que cette fonction soit essentielle, il serait illusoire de s'attendre à une transformation structurelle rapide. Sans la convergence de nombreux facteurs, une croissance soutenue de la productivité agricole risquerait de n'aboutir qu'à un déplacement de l'emploi, à l'exode rural et au remplacement de la pauvreté rurale par la pauvreté dans l'économie informelle urbaine.
23. Négliger le secteur agricole dans le processus d'industrialisation risque de freiner le développement. Bien que le développement économique s'appuie sur l'industrialisation, dans bien des pays, l'industrialisation s'appuie sur le développement du secteur agricole. La difficulté consiste à appliquer une stratégie équilibrée pour favoriser le développement des trois secteurs – agriculture, industrie et services – simultanément.

¹ *The Economist*: «The remote future?», 19 févr. 2004, Londres.

24. A ce propos, deux remarques s'imposent. Premièrement, dans bien des pays en développement, la productivité et l'emploi ont tous deux augmenté dans le secteur agricole et c'est dans ces pays que l'extrême pauvreté a le plus reculé.
25. Deuxièmement, il est largement admis que dans les années quatre-vingt-dix, après la «révolution verte» des années soixante-dix et quatre-vingt, le développement rural et le secteur agricole de nombreux pays en développement sont tombés dans l'oubli. Le fait que la pauvreté ait beaucoup moins diminué dans le monde en développement au cours de cette décennie de négligence de la politique agricole n'est peut-être pas fortuit.
26. La plupart des pays en développement auraient intérêt à stimuler la croissance de la productivité et de l'emploi dans le secteur agricole. Cela suppose:
- Une surveillance de l'évolution des prix des produits alimentaires. Il est important que, dans les régions les plus défavorisées de la planète, les prix des produits alimentaires n'augmentent pas au point de compromettre les efforts de lutte contre la pauvreté. Néanmoins, ces prix doivent être suffisamment élevés pour que les pays exportateurs de produits alimentaires puissent créer un climat favorable à l'investissement.
 - Une politique de répartition des revenus et en particulier une meilleure répartition de la propriété foncière agricole, à la fois pour faciliter l'augmentation de la production et pour accélérer la réduction de la pauvreté.
 - Des investissements dans le secteur hydraulique, dans l'infrastructure, dans la santé, dans l'enseignement et dans la recherche-développement ainsi que des réformes institutionnelles.
 - La promotion d'activités non agricoles créatrices d'emplois ruraux.
27. En dernier lieu, l'intérêt pour un pays de stimuler la productivité et l'emploi agricoles est fonction: i) du stade de développement auquel se trouve ce pays (c'est-à-dire s'il s'agit d'une économie en développement, en transition ou industrialisée) et ii) de son potentiel agricole, étant donné que les économies en développement ne disposent pas toutes de ressources naturelles et humaines suffisamment abondantes pour obtenir un avantage comparatif dans la production agricole. De plus, l'action à l'échelon national ne suffit pas.
28. La vitalité du secteur agricole est conditionnée par les cours internationaux des produits de base, les créneaux de vente et l'accès au marché. Par conséquent, la réussite de l'action entreprise à l'échelon national dépend dans une très large mesure du comportement de la communauté mondiale et de l'aboutissement du cycle de négociations commerciales de Doha au sein de l'Organisation mondiale du commerce, sans lequel aucun pas vers une mondialisation plus juste – faisant moins d'exclus et réduisant la pauvreté – ne peut être effectué.

Mobilité des travailleurs et stabilité du monde du travail: liens avec la productivité

29. Si le développement économique passe par une transformation structurelle exigeant l'abandon de secteurs d'activité à faible valeur ajoutée au profit de secteurs à plus forte valeur ajoutée, un certain degré de mobilité du capital et du travail est forcément nécessaire. Pour qu'il y ait mobilité du capital, il faut que l'épargne, nationale ou étrangère, soit suffisante pour investir dans de nouveaux secteurs de croissance, que la situation macroéconomique soit stable et que la demande soit suffisante. Pour qu'il y ait

mobilité du travail, il faut une main-d'œuvre qui possède les qualifications requises ou qui ait la capacité de les acquérir sans trop de difficultés.

- 30.** Néanmoins, pour importante que soit la mobilité du capital et du travail, l'accroissement de la productivité exige aussi une certaine dose de stabilité. Il est utile de souligner dès le départ que «stabilité» n'est pas synonyme d'«immobilité»; en effet, il ne faut pas confondre durée de l'emploi et durée d'occupation d'un poste. Un salarié peut travailler longtemps dans la même entreprise mais occuper plusieurs postes et fonctions au fil de sa carrière dans cette entreprise.
- 31.** Pourquoi la stabilité de l'emploi est-elle importante pour augmenter la productivité? Les travailleurs améliorent leurs compétences professionnelles par la formation, au contact de collègues plus expérimentés et par leur propre expérience pratique. Les employeurs ne sont pas tentés d'investir dans la formation de leurs salariés s'ils pensent que ceux-ci quitteront l'entreprise avant que cet investissement ne soit rentabilisé. Et, de leur côté, les salariés ne sont pas tentés d'acquérir un nouveau savoir-faire, censé améliorer leur productivité, si, n'ayant pas la sécurité de l'emploi, ils craignent de «creuser ainsi leur propre tombe». Le principal moyen d'améliorer la productivité est la formation, un domaine dans lequel les organisations syndicales jouent un rôle important (voir l'encadré 2).

Encadré 2. Comment les syndicats favorisent-ils la stabilité de l'emploi?

La syndicalisation et le dialogue social peuvent promouvoir la stabilité de l'emploi tant au niveau microéconomique, ou dans l'entreprise, qu'à l'échelle macroéconomique. Dans l'entreprise, les syndicats promeuvent la stabilité de trois façons:

- du côté de l'offre, des salaires plus élevés, conjugués avec la syndicalisation, encouragent les travailleurs à conserver leur emploi et, du côté de la demande, il se peut que la pression des salaires oblige les employeurs à chercher à accroître la productivité pour compenser cette pression;
- les mécanismes institutionnels auxquels les syndicats donnent accès permettent aux travailleurs de s'exprimer et canalisent leurs revendications. Ainsi, les travailleurs n'ont pas la tentation de quitter leur emploi;
- beaucoup de conventions collectives prévoient des dispositions qui limitent les possibilités de licenciement, ce qui incite aussi à trouver d'autres solutions pour ajuster les coûts.

A l'échelle macroéconomique, les syndicats favorisent la stabilité de l'emploi au moyen du dialogue social avec les représentants des pouvoirs publics et des employeurs. A cette occasion, des accords sont conclus sur les politiques salariales nationales. Par exemple, la fixation d'un salaire minimum, ou l'élaboration de politiques salariales pour que la croissance de la productivité se traduise par des hausses salariales peuvent aider à établir des conditions macroéconomiques favorables à l'expansion de l'emploi. En période de mutations ou d'incertitude économiques, le dialogue social peut contribuer à faire du maintien dans l'emploi et de la création d'emploi une priorité des pouvoirs publics et des partenaires sociaux.

Source: *Rapport sur l'emploi dans le monde 2004-05.*

- 32.** La durée moyenne de l'emploi varie énormément selon les pays, les branches d'activité et les professions. Les variations de la durée de l'emploi s'expliquent non seulement par le fonctionnement économique d'une branche d'activité ou la démographie d'un pays, mais aussi en grande partie par des différences d'ordre institutionnel. Par exemple, la législation sur la protection de l'emploi peut limiter plus ou moins la liberté de procéder à des licenciements économiques. De fait, il existe incontestablement une étroite corrélation entre la durée de l'emploi et la rigueur des dispositions qui régissent les licenciements économiques.
- 33.** Quel que soit l'environnement politique, la question qui se pose est de savoir comment tirer le meilleur parti de la mobilité du capital et du travail – et de la mutation intersectorielle propice à l'augmentation de la productivité, qui en découle – tout en

garantissant la stabilité de l'emploi requise au niveau microéconomique pour stimuler la productivité.

34. Il n'existe pas de solutions faciles pour réaliser cet équilibre politico-institutionnel. Compte tenu de la mondialisation et de l'évolution rapide des techniques, il pourrait bien être nécessaire de modifier la réglementation de façon à permettre une adaptation plus rapide des marchés de produits au changement. Une adaptation des institutions et des modes de régulation du marché du travail est peut-être nécessaire. Les analystes penchent maintenant en faveur de nouveaux modes de régulation ou d'une re-régulation, et non plus de la dérégulation contre laquelle a buté le débat sur la flexibilité du marché du travail pendant un quart de siècle.
35. Certains pays semblent être parvenus à un équilibre acceptable entre flexibilité et sécurité de l'emploi. L'important est que les travailleurs sentent que, s'ils perdent leur emploi, ils pourront aisément en retrouver un autre d'une qualité égale ou supérieure. Pour cela, il faut non seulement un moyen efficace (et productif) de gérer les changements engendrés par la mondialisation dans un contexte institutionnel qui offre un degré convenable de flexibilité au niveau microéconomique, mais aussi, au niveau macroéconomique, un marché du travail qui offre de solides garanties de sécurité.
36. Les méthodes d'ajustement ne seront pas les mêmes selon les pays. Faire appel à la notion de «mobilité protégée», c'est-à-dire allier flexibilité et sécurité, peut être une solution si l'emploi est suffisamment stable. Enfin, la stabilité de l'emploi est importante au niveau macroéconomique également; si les travailleurs sont convaincus d'avoir un emploi sûr ou de pouvoir au besoin en trouver un autre qui leur convienne, la demande globale augmente alors que dans le cas contraire elle se relâche.

Productivité à petite et à grande échelle

37. Dans la plupart des pays, les petites entreprises sont, proportionnellement, beaucoup plus nombreuses que les grandes et représentent une part non négligeable de l'emploi total. Par définition, le secteur des petites et moyennes entreprises (PME) regroupe les entreprises de l'économie formelle. Cependant, dans les pays en développement, une très forte proportion d'activités de type artisanal – travail autonome, petite et très petite entreprise sont exercées à la fois dans l'économie formelle et l'économie informelle. Ces activités ont généralement un niveau de productivité inférieur à celui des grandes entreprises.
38. Pour élever le niveau de vie des pays en développement, il est donc indispensable d'améliorer la productivité des petites entreprises et des activités artisanales. Cette tâche est d'autant plus importante que l'inégalité résultant du différentiel de productivité entre petites et grandes entreprises risque de créer une «fracture» d'origine structurelle.
39. Ce handicap des petites entreprises sur le plan de la productivité pose la question de savoir comment, avec un niveau de productivité inférieur, elles réussissent à subsister sur des marchés concurrentiels. Leur survie semble tenir au fait qu'elles n'opèrent pas sur les mêmes marchés que les grandes entreprises, même lorsqu'elles produisent ostensiblement les mêmes biens. Le refuge des marchés non concurrentiels (c'est-à-dire en partie protégés de la libéralisation des échanges ou qui multiplient les débouchés pour des produits parfaitement identiques) est utile car il offre au moins une certaine sécurité pour les emplois créés par les petites entreprises.
40. L'expérience de certains pays montre que le problème de productivité des petites entreprises n'est pas nécessairement insurmontable. Par exemple, malgré des salaires relativement élevés, de petites entreprises de l'Italie du Nord ont réussi à surmonter le

handicap de leur taille en formant un réseau très serré qui joue à la fois sur la concurrence et sur la coopération. Là encore, les avantages de la productivité s'expliquent simplement.

41. Les petites entreprises peuvent réduire leurs coûts en coopérant entre elles, par exemple en groupant leurs achats de matières premières ou en assumant à plusieurs la formation professionnelle dans leur branche d'activité. Elles peuvent aussi agrandir leur part de marché en se partageant les commandes trop volumineuses pour une seule d'entre elles.
42. Certaines formes de coopération entre petites entreprises favorisent en même temps la croissance de la productivité et la croissance de l'emploi grâce à la réduction des coûts des facteurs et à l'amélioration du rendement. Les groupements ainsi constitués ne sont pas isolés mais pleinement intégrés dans l'économie mondiale. A l'échelon local, ils contribuent à la reproduction du «capital social» et entretiennent un climat de confiance. En effet, l'un des grands avantages de la coopération entre petites entreprises est de renforcer la cohésion sociale et de susciter une volonté de participation commune au développement local.
43. La consolidation des groupements de petites entreprises, la création de coopératives rentables, l'accès au crédit commercial et l'organisation collective des services aux entreprises sont autant de moyens par lesquels des pays comme le Brésil, l'Inde et l'Indonésie tentent d'ouvrir de nouveaux débouchés à leurs petites entreprises. Par voie de conséquence, une telle stratégie revient aussi à améliorer la productivité de l'économie informelle et à lancer des ponts entre celle-ci et l'économie formelle.

IV. Suivi

44. Dans les mois à venir, les activités de suivi consisteront à offrir au personnel des bureaux extérieurs de l'OIT et aux mandants des séances d'information sur les principales constatations du *Rapport sur l'emploi dans le monde* et à organiser des consultations et des ateliers afin d'examiner les moyens d'incorporer les recommandations du rapport dans les stratégies nationales pour l'emploi.
45. Bien entendu, les repères pour l'action contenus dans le rapport ne prétendent ni édicter des règles ni susciter des réformes identiques dans un monde aussi hétérogène. La réflexion proposée en réponse à toutes les questions qui y sont examinées peut néanmoins apporter une contribution essentielle à la promotion du travail décent.
46. La commission est invitée à établir de nouvelles orientations aux fins de la mise en œuvre des recommandations du *Rapport sur l'emploi dans le monde*.

Genève, le 31 janvier 2005.

Document soumis pour discussion.